

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE  
COMTE DE LA COTE-DE-BEAUPRE

AVIS PUBLIC


AUX HABITANTS DE LA MUNICIPALITÉ  
RÉGIONALE DE COMTÉ DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ

Avis public est, par les présentes, donné par le soussigné :

Que la directrice du Service de l'information financière et du financement du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, en date du 19 octobre 2017, a **approuvé** le règlement numéro CENT QUATRE-VINGT-DIX-SEPT (197) intitulé « *Règlement décrétant un emprunt de 250 000 \$ pour financer l'agrandissement du stationnement ainsi que des améliorations à la bâtisse de la MRC de La Côte-de-Beaupré* ».

Les intéressés pourront prendre connaissance de ce règlement au bureau du directeur général et secrétaire-trésorier et ledit règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

Donné à Château-Richer, ce vingt-septième jour de novembre 2017.

  
Michel Bélanger, directeur général et  
secrétaire-trésorier